Ressources numériques

1 http://www.legifrance.gouv.fr/

• Code de la consommation

On peut cibler quelques-uns des articles qui illustrent le mieux le thème étudié. Par exemple :

- les articles L. 111-1, L. 112-1 à L. 112-11, L. 113-1 à L. 113-5, L. 114-1 en matière d'information des consommateurs :
- les articles L. 121-1 à L. 121-7 pour les pratiques commerciales trompeuses et L. 121-8 à L. 121-15-4 pour la publicité ;
- les articles L. 132-1 et R. 132-1 à R. 132-2-1 en matière de clauses abusives.

• Code civil et Code de la consommation

Il peut être intéressant d'aborder ou d'approfondir la distinction entre la garantie légale des vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil) et la garantie légale de conformité (articles L. 211-1 à L. 211-14 du Code de la consommation).

1 http://www.service-public.fr/

Sous l'onglet « Particuliers », cliquer sur « Argent », puis sur « Consommation ».

On trouve là une ouverture vers de nombreuses fiches d'information, éventuellement utiles pour compléter les informations pouvant vous intéresser en tant que consommateurs (exemples : conclusion, exécution et résiliation d'un contrat de communication de téléphonie, télévision et Internet, en cliquant sur « Communications électroniques »).

1 http://www.economie.gouv.fr/dgccrf

Depuis la page d'accueil, l'onglet « Consommation » permet d'accéder à des illustrations du rôle de cette instance gouvernementale dans les domaines de la lutte contre les pratiques illicites et de l'aide aux consommateurs.

1 http://www.60millions-mag.com

La page d'accueil de ce site permet de découvrir des articles accessibles à la consultation gratuitement. Ces pages sont régulièrement changées et il peut être intéressant d'examiner des thèmes abordés, en particulier dans les rubriques « Actualités » et « Vos droits ».

Bases du droit des contrats